



HAL
open science

[[Seul NP] VP] : Formalisation de la restriction

Céline Raynal

► **To cite this version:**

Céline Raynal. [[Seul NP] VP] : Formalisation de la restriction. Actes du colloque JETOU'2005 : Rôle et place des corpus en linguistique, 2005, France. pp.139-150. halshs-00081512

HAL Id: halshs-00081512

<https://shs.hal.science/halshs-00081512>

Submitted on 23 Jun 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

[[*Seul* NP] VP] :

Formalisation de la restriction

RÉSUMÉ

Nous proposons une formalisation de la restriction lorsque celle-ci concerne le sujet préverbal précédé alors de seul ; elle fait essentiellement appel à la référence des NPs sujets concernés. L'objet de cet article est de confronter cette formalisation aux données extraites de Frantext et d'Internet. L'analyse de ces données va nous permettre d'affiner notre proposition : l'étude de seul va nous amener à préciser la classification des NPs et l'emploi que nous en faisons dans la formalisation.

1. Introduction

1.1 Corpus : recueil de données

Notre travail se place dans le cadre d'une étude plus large de la restriction et de sa représentation formelle et compositionnelle. Nous nous intéressons ici à la restriction lorsqu'elle est exprimée par *seul*, et que celui-ci précède un sujet préverbal. Nous proposons une formalisation de ce cas de la restriction et notre objectif est ici de la confronter à des données tirées de corpus pour nous permettre de l'affiner, la modifier, voire la remodeler.

Dans ce cadre qui est le nôtre, nous ne faisons pas à proprement parler de la linguistique de corpus ; nous ne construisons pas nous-mêmes un recueil de textes dans lequel faire ensuite notre recherche. Nous cherchons directement dans deux types de recueils de textes les données pertinentes pour tester notre proposition, à savoir les phrases (en contexte) qui répondent à la structure dont nous entendons rendre compte (*[[Seul NP] VP]*). Nous effectuons nos recherches dans Frantext d'une part, en ne tenant compte que des textes littéraires datant du 20^e siècle (soit au total, 1245 ouvrages), et sur Internet via le moteur de recherche Google limité aux pages françaises¹ d'autre part. A partir de ces deux sources, nous lançons les requêtes nécessaires à notre étude pour récolter uniquement les phrases qui nous intéressent et obtenir ainsi un recueil de données produites dans lequel fouiller.

¹<http://atilf.atilf.fr/frantext.htm> et www.google.com.

La fouille des corpus, bien qu'axée essentiellement sur la validation de notre hypothèse, a mis en évidence des phénomènes liés à la nature des corpus. La première constatation que l'on peut faire est simple : davantage de tournures sont attestées sur Internet, du point de vue numérique bien entendu, mais surtout, et c'est cela qui nous intéresse, du point de vue linguistique. Plusieurs types de structures sont ainsi présents sur le Web mais absents des textes littéraires. Il nous a fallu traiter les cas recensés, qu'ils soient issus d'Internet ou non, et voir si notre modèle en rend effectivement compte. Lorsque cela n'a pas été le cas, ils nous ont parfois permis d'affiner notre proposition.

Cependant, lorsqu'une structure est très peu attestée (aucune occurrence dans Frantext et très peu sur Internet) et que sa grammaticalité est par ailleurs douteuse, la nature du corpus et le statut que l'on donne aux données posent question. En effet, que faire de tels exemples ? Quel statut donner à des structures attestées uniquement sur le Web et en très petite quantité ? Devons-nous en rendre compte et les intégrer à la proposition, quitte à ce que celle-ci ne fonctionne plus ? ou ne sont-elles pas des « coquilles » dues aux sources diverses que l'on trouve via Google ? C'est à ces questions que nous avons été amenés à répondre comme nous le verrons par la suite.

1.2 La restriction

Nous nous intéressons donc ici à la restriction exprimée par la structure *[[Seul NP]VP]*. L'adjectif à valeur adverbiale *seul* permet de restreindre ce qui est dit à un ensemble particulier, plus petit que l'ensemble pertinent contextuellement (*ensemble d'alternatives*, [Rooth, 1992] notamment)².

(1) Des deux garçons qui leur sont donnés, seul Jean survit. (Internet)

L'ensemble le plus large est donné par le cotexte (et souligné) ; l'adjectif permet de ne prendre en considération, à l'intérieur de ce premier ensemble, qu'un sous-ensemble (*Jean*) auquel va s'appliquer le prédicat (*survit*).

Avant de proposer une formalisation pour cette structure, nous tenons à faire quatre remarques :

²Notons que *seul* peut revêtir au moins un autre sens ; il évoque alors la solitude.

1. L'ensemble d'alternatives nécessaire à l'interprétation de la restriction apparaît clairement en (1). Cela n'est toutefois pas systématique. Il arrive souvent que cet ensemble ne soit pas explicitement donné (2) :

(2) *Seule une rose rouge, piquée dans ses cheveux noirs, attirait l'oeil violemment.*
(*Bel Ami*)

2. Les items de restriction ont la particularité de déclencher une présupposition qui correspond grossièrement à la phrase sans cet item comme nous pouvons le voir avec (1a) qui présuppose (1b) et affirme (1c) :

(1) a. *Des deux garçons qui leur sont donnés, [seul Jean survit].*

b. *Jean survit.*

c. *Si quelqu'un survit (parmi l'ensemble d'alternatives : ``deux garçons qui leur sont donnés''), c'est Jean et personne d'autre.*

3. L'adjectif peut aussi bien apparaître en tête du NP préverbal (1) qu'à l'intérieur de celui-ci, entre le déterminant et le nom tête (3) :

(3) *Les seuls emplois un peu durables qu'il avait trouvés avaient été des emplois ordinairement réservés aux enfants.* (*Duras*)

4. Notons enfin que [*Seul NP*] n'est attesté que lorsque le NP est un sujet préverbal. Il n'apparaît jamais en position objet (4) :

(4) *Cette loi concerne *seuls les mineurs / seulement les mineurs / les seuls mineurs.*

Il n'apparaît pas non plus lorsque le sujet est à droite du verbe (5), seul est alors remplacé par seulement :

(5) *Paul se passionne pour des livres que lisent *seuls / seulement les mathéux.*

Bien que ces nombreuses structures soient proches les unes des autres, nous nous concentrons sur celle donnée par [[*Seul NP*] *VP*]³. Notre démarche consiste en un aller-retour entre données et formalisation. Nous proposons

³*Seul* peut être en tête de phrase, sans que celle-ci corresponde pour autant à [[*Seul NP*] *VP*] :

(6) a. *Seul anglophone du groupe, John a appris le français !*

b. *John, (le) seul anglophone du groupe, a appris le français !*

c. **Seul anglophone du groupe a appris le français.*

de rendre compte de la structure par une formalisation (§2) avant de confronter celle-ci aux données (§3).

2. La restriction

2.1 Représentation

Regardons tout d'abord la façon dont on peut représenter l'assertion d'une phrase $[[Seul NP] VP]$. Des phrases comme celles sous (7) sont acceptées tandis que celles sous (8) sont agrammaticales :

(7) a. *Seul le petit garçon dort.*

b. *Seul Jean survit.*

(8) a. **Seul aucun étudiant (n')a eu la moyenne.*

b. **Seuls tous les étudiants ont deux devoirs à rendre.*

c. **Seul tout/chaque étudiant doit s'acquitter des frais d'inscription.*

Nous pouvons noter que les phrases grammaticales comportent des NPs sujets référentiels ; ce n'est pas le cas des phrases agrammaticales qui se composent de NPs quantifiés. Autrement dit, pour que la structure $[[Seul NP] VP]$ soit possible, nous devons être en mesure de trouver l'entité dénotée par le NP sur lequel porte la restriction. Afin de rendre compte de cette contrainte, nous proposons la formalisation suivante :

(9) $\forall x (VP(x) \rightarrow x = y \quad \text{où } y = [[NP]])$

[Seul NP] est possible SI ET SEULEMENT SI le NP est référentiel.

Nous avons donc, pour les phrases sous (7), les représentations (7') :

(7') a. $\forall x (dort(x) \rightarrow x = y \quad \text{où } y = [[ce\ garçon]])$

b. $\forall x (survit(x) \rightarrow x = y \quad \text{où } y = [[Jean]])$

La généralisation formalisée de cette façon est obtenue à partir des différentes observations nous permet de prévoir lesquels des NPs sujets pourront être précédés de *seul* ou non. En d'autres termes, les NPs instanciés par un nom propre ou ceux composés d'un déterminant possessif ou

Le syntagme avec *seul* est disloqué à gauche, apposé au NP sujet *John* (6b) ; il n'est pas sujet lui-même. De plus, *anglophone du groupe* est un AdjP, voire le N' d'un NP sans déterminant (6b) plus qu'un NP. Enfin, *seul* ne peut être suivi ici que d'un NP (6c).

démonstratif sont autorisés puisqu'ils ont une dénotation, tandis que ceux qui sont quantifiés (notamment universellement) ne peuvent pas se combiner avec *seul*, et par conséquent, ne devraient pas être présents parmi nos données.

2.2 Contrainte : NP référentiels

Nous entendons par *NPs référentiels*, les NPs qui donnent accès à une référence, qui ont une dénotation. Il s'agit donc à présent de dresser une liste des NPs qui sont référentiels et une de ceux qui ne le sont pas ; elles correspondront respectivement à la liste des NPs acceptés avec *seul*, et à celle des NPs interdits avec *seul*. L'exemple le plus parlant parmi la première catégorie de NPs est le nom propre.

(10) *Max est parti vivre à New York.*

Dans cet énoncé, Max (comme New York) renvoie à quelqu'un en particulier qui existe dans le monde dans lequel se situe le locuteur. De la même manière, les NPs avec un déterminant possessif ou démonstratif, ou ceux avec un défini spécifique permettent d'accéder à la dénotation de l'entité à laquelle ils réfèrent. Les descriptions définies ne posent donc pas de problème.

Nous pouvons noter que la classification des NPs composés d'un déterminant passe par la classification de ces déterminants. Selon que le N' est précédé de tel ou tel déterminant, nous aurons accès à la dénotation du N' ou non. Si les définis sont facilement reliés à la référence, il n'en va pas de même pour les indéfinis. De nombreux travaux ont traité de ce sujet ; nous reprenons la partition des indéfinis en *déterminants forts* ou *non existentiels* vs *déterminants faibles* ou *existentiels* ([Milsark, 1977], [Barwise & Cooper, 1981]). Afin de savoir à laquelle de ces classes un indéfini appartient, un test est à notre disposition. Il consiste à faire précéder d'un présentatif la phrase composée du déterminant à tester ([Dobrovie-Sorin & Beyssade, 2004]) :

(11)a. *Il y a un / trois / des livre(s) sur la table.*

b. *Il y a *chaque / ??tous les / ??les / ??la plupart des livre(s) sur la table.*

Les déterminants faibles sont autorisés dans une telle tournure (11a), tandis que les déterminants forts rendent la phrase agrammaticale (11b). Leur répartition entre ces deux classes est donnée par le tableau suivant :

Déterminants faibles / existentiels	Déterminants forts / non existentiels
<i>un, des, du</i> (part.), <i>numéraux, quelques, plusieurs, beaucoup de, peu de, certains, aucun</i> , etc.	<i>le, tous les, la plupart de, chaque, tout</i> , etc.

Tab.1 – Classification des déterminants indéfinis

Cette classification est idéale pour notre proposition puisqu'elle est basée sur la distinction qui nous préoccupe, à savoir : référentiel / non référentiel. En d'autres termes, *seul* devrait accepter les NPs composés d'un déterminant faible et interdire ceux avec un déterminant fort. C'est ce que nous vérifions en examinant les données récoltées.

3. Confrontation

3.1 Résultats

Le tableau ci-dessous montre la façon dont les structures se répartissent dans les corpus, selon la nature du déterminant présent dans le NP.

	<i>Seul...</i>	Frantext	Google
Descriptions définies	Noms propres – <i>le</i> (spéc.)	✓	✓
	possessifs – démonstratifs	✓	✓
Déterminants faibles	<i>un, des – du</i>	✓	✓
	<i>quelques, certains</i>	✓	✓
	numéraux, proportionnels	✓	✓
	<i>plusieurs, beaucoup / peu de</i>	–	✓
Déterminants forts	<i>la plupart, tous les, chaque</i>	–	✓
	<i>aucun, tout</i>	–	–

Tab. 2 – Répartition des données dans les corpus

Les NPs se divisent en trois catégories, différentes des classes de NPs représentées ici. La première regroupe les NPs qui sont présents dans le corpus littéraire comme dans celui du Web, la seconde correspond à ceux qui sont présents dans l'un (Internet) mais pas dans l'autre (Frantext), et la dernière comprend ceux qui ne sont attestés dans aucun des deux.

Plusieurs remarques peuvent être faites. Tout d'abord, les deux types de NPs qui ne sont pas attestés dans les corpus (*Seul aucun N⁴* et *Seul tout N'*) sont composés d'un déterminant fort, ce qui est conforme à ce que notre proposition prédit. Par ailleurs, quel que soit le corpus, les descriptions définies sont nombreuses parmi les occurrences relevées ; observation qui vient à son tour confirmer les prédictions du modèle proposé. En ce qui concerne les NPs avec déterminant faible, si certains d'entre eux ne sont présents que sur Internet (*plusieurs, beaucoup de, peu de*), la grande majorité est attestée dans chacun des corpus. Enfin, notons que quelques NPs avec déterminant fort, bien qu'interdits par la contrainte référentielle, se retrouvent également sur Internet (*la plupart de, tous les, chaque⁵*).

Nous ne nous attardons pas sur les énoncés en adéquation avec notre proposition (on se référera aux exemples suscités – (7) par exemple). Nous nous concentrons sur les contre-exemples (3.2), en reprenant la raison pour laquelle ils vont à l'encontre de notre proposition, et en essayant de remédier aux problèmes qu'ils posent. Nous détaillerons quelques exemples : les génériques (3.2.1), les déterminants forts avec *tous les* (3.2.2) et les déterminants faibles avec *beaucoup de* (3.2.3).

3.2 Contre-exemples ?

Si, parmi les données récoltées, de nombreux exemples sont décrits par le modèle, il en est d'autres qui posent problème. Nous en présentons certains..

3.2.1 Les génériques

De nombreux exemples de phrases avec NP sujet générique sont attestés :

(12)a. *Seul le savant a le droit d'être ignorant. (Jankelevitch)*

b. *Seul un juge peut prononcer un verdict de culpabilité. (Google)*

⁴Notons que *aucun* est parfois classé parmi les déterminants faibles.

⁵Une fois dans Frantext : *Seul chaque enfant se donne vie par son désir de vivre (Dolto)*.

c. *Seuls les imbéciles ne changent pas d'avis.*

Il est possible de rapprocher les NPs génériques des quantifieurs universels.

(13)a. *Les chats miaulent.*

b. *Tous les chats miaulent.*

Avec une phrase comme (13a), nous pouvons voir que ces génériques permettent en effet d'exprimer une certaine universalité : un chat, quel qu'il soit, a la propriété de miauler. Les conditions de vérité de cette phrase sont très proches de celles de (13b). Cependant, du point de vue de la référence, on sait depuis [Carlson, 1995] que les NPs génériques dénotent une espèce. En effet, lorsqu'un locuteur énonce par exemple « *Les tigres sont en voie d'extinction* », il signifie que l'espèce des tigres est en voie d'extinction. Il dit quelque chose sur la classe et pas sur les individus qui constituent cette classe. De cette manière, nous accédons à la dénotation de l'espèce. Cela permet d'expliquer la possibilité qu'a *seul* de faire porter la restriction sur eux.

3.2.2 Déterminants forts : le cas de *tous les*

La contrainte référentielle nécessaire pour décrire la structure *[[Seul NP] VP]* met en jeu la distinction faite entre déterminants forts et faibles. La présence des premiers dans le NP qui suit *seul* est prédite comme impossible. Or, la construction *seuls tous les N'*, bien que *tous les* fasse partie de ces déterminants forts, est attestée sur Internet ; on y trouve une dizaine d'exemples parmi lesquels :

(14)a. *Seules toutes les manifestations d'un même phénomène pourraient faire oeuvre de loi.*

b. *Une attaque que seuls tous les chevaliers d'Argent réunis peuvent projeter.*

c. *Seuls tous les Verbatim ont été gravés avec succès !*

d. *Il est à noter que seules toutes les stations Total sont alimentées en Euro diesel.*

Nous pouvons diviser les exemples sous (14) en deux catégories : (a) et (b) d'un côté, (c) et (d) de l'autre. La première de ces catégories se caractérise par le fait que le déterminant fort *tous les* s'accompagne d'un terme qui « collectivise » le NP (*même, réunis*), et entraîne ainsi une lecture

référentielle de celui-ci. En effet, le NP fait référence à un groupe unifié et identifié comme tel ; on peut donc accéder à sa dénotation d'élément singulier.

(14) a'. $\forall x (\text{PourraientFaireOeuvreDeLoi}(x) \rightarrow x = y)$

où $y = [[\text{toutes les manifestations d'un même phénomène}]]$

Quel que soit x, si x peut faire oeuvre de loi, alors c'est le groupe constitué de toutes les manifestations d'un même phénomène et rien d'autre.

Seul peut donc apparaître avant un NP sujet composé du déterminant fort *tous les*, à condition que celui-ci soit accompagné d'un terme « collectivisant » venant forcer la lecture référentielle du NP.

La deuxième catégorie regroupe les phrases avec *seuls tous les* qui NE comportent PAS un tel terme ((14c) et (14d)). Prenons (14c). On comprend que « Tous les Verbatim ont été gravés avec succès et qu'ils sont les seuls », les cds des autres marques ont connu au moins un échec dans le processus de gravure. Deux interprétations s'offrent à nous. Soit *tous* est superflu et le locuteur veut en réalité dire « *Seuls les Verbatims ont été gravés avec succès* ». Nous sommes alors face à une erreur de performance. Soit *tous* s'interprète mais comme s'il était ailleurs. En effet, nous savons que *tous* est un quantificateur flottant ; il peut apparaître à différents endroits de la phrase sans que le sens ne change (15) :

(15) a. *Tous les Verbatims ont été gravés avec succès.*

b. *Les Verbatims ont tous été gravés avec succès.*

Le locuteur applique cette caractéristique de *tous* dans une phrase avec *seul* obtenant ainsi (15a') pour signifier (15b').

(15)a'. ?? *Seuls tous les Verbatim ont été gravés avec succès.*

b'. *Seul les Verbatims ont tous été gravés avec succès.*

Nous sommes ici face à une erreur de performance explicable par un effet de « contamination » du caractère flottant de *tous*.

Loin de se vouloir normatif, l'hypothèse d'une erreur de performance est renforcée par le nombre très faible d'occurrences (une dizaine sur Google).

3.2.3 Déterminants faibles : le cas de *beaucoup de*

Le cas de *beaucoup de* est encore différent car c'est un déterminant faible ; prédit comme acceptable dans la tournure étudiée, il est assez peu présent dans nos corpus. Les NPs de type *Seuls beaucoup de N'* sont absents de Frantext et une dizaine d'occurrences seulement apparaît sur Google.

(16)a. *Seul beaucoup de sang mettra fin à ce conflit.*

b. *Seules beaucoup de prières auraient pu m'arracher à lui.*

La majorité des exemples attestés met en jeu des noms massifs (16a)⁶ ; très peu de cas comme (16b) sont attestés. Cependant, regardons cette paire d'exemples :

(17)a. *Seules beaucoup de prières auraient pu m'arracher à lui.*

b. **Seules beaucoup de prières s'adressent à Marie.*

Afin d'expliquer la différence de grammaticalité entre ces exemples qui sont pourtant composés du même NP sujet, nous devons faire appel à une distinction plus fine à l'intérieur de la catégorie des déterminants faibles. En effet, comme le montrent [Milsark, 1977] et [Kleiber, 2001] notamment, nous devons faire la distinction entre lecture existentielle et lecture partitive des déterminants faibles.

Ces deux types de lecture se distinguent en plusieurs points ; nous insistons ici sur celui qui fait intervenir un effet partitif. En effet, lorsqu'un déterminant faible a une lecture partitive, cela signifie qu'il existe un ensemble de N en contexte et que le déterminant permet d'en extraire un sous-ensemble. Le NP, [Det_{faible} N'], est alors envisagé comme une partie de l'ensemble des N', d'où le nom de lecture partitive. Lorsque le déterminant faible est en lecture existentielle, aucun ensemble n'est présupposé, la relation entre le VP et ce NP permet de poser l'existence du référent dénoté par le NP. Le test le plus simple pour vérifier qu'une lecture est partitive ou existentielle consiste à ajouter en début de phrase « Parmi les N' ». Si la phrase reste grammaticale, le NP est bien un sous-ensemble des N', en revanche, si la phrase est agrammaticale, cela indique que l'on ne peut pas opérer de partition dans un ensemble et que le NP a alors une lecture existentielle (18).

(18)a. *(*Parmi les noix,) beaucoup de noix sont nécessaires pour faire une tarte.*

⁶ Nous ne détaillons pas les cas des massifs ici.

b. (Parmi les noix,) *beaucoup de noix sont pourries*.

Nous pouvons conclure de cette application du test que *beaucoup de* a une lecture existentielle dans la phrase (18a) et une lecture partitive dans (18b). De ce fait, *seul* devrait pouvoir précéder la première phrase mais pas la seconde. C'est le cas :

(19)a. *Seules beaucoup de noix sont nécessaires pour faire une tarte.*

b. **Seules beaucoup de noix sont pourries.*

Les emplois de *beaucoup de* présents dans nos données sont des emplois du déterminant en lecture existentielle ; les NPs ainsi déterminés ont donc une dénotation, c'est pourquoi ils peuvent être employés avec *seul*⁷. Les exemples viennent donc confirmer notre formalisation et la nécessité de la contrainte référentielle qui va avec.

4. Conclusion

Nous avons proposé une représentation de la tournure restrictive *[[Seul NP] VP]*. Elle rend compte de la contrainte qui pèsent sur les NPs sujets : ces derniers doivent être référentiels pour pouvoir apparaître dans une telle structure. La confrontation de cette proposition avec des données attestées nous a permis de valider notre modèle tout en y apportant quelques corrections. En effet, la validation par les données est valable à condition d'affiner la typologie des NPs. Ainsi, les NPs qui donnent accès à leur référence, et qui sont par conséquent compatibles avec *seul*, regroupent les NPs définis, les NPs génériques, les NPs composés d'un déterminant faible à lecture existentielle, mais aussi les NPs composés d'un déterminant fort accompagné d'un terme « collectivisant ». En revanche, si un NP avec un déterminant fort ne comporte pas un tel terme, il n'est pas autorisé avec *seul*, pas plus que ne le sont les NPs composés d'un déterminant faible à lecture partitive.

En ce qui concerne les corpus, nous avons rejeté certaines données en les considérant comme des erreurs de performance. Nous ne pensons pas qu'il faille prendre en considération toutes les données présentes sur Internet sans

⁷ Les lectures sont liées à la nature des prédicats ; par manque de place, nous ne traitons pas de cet aspect ici.

se poser la question de la grammaticalité. Il nous semble donc raisonnable d'avoir recours à la distinction compétence vs. performance.

Enfin, certains NPs n'ont pas été évoqués bien qu'ils posent question. C'est en particulier le cas de *la plupart de*, qui appartient aux déterminants forts et qui ne fonctionne pourtant pas avec la généralisation proposée pour *tous les*. Dans les rares cas que l'on trouve sur Internet (*Seuls la plupart des petits bourgeois ne sont pas inquiétés*), il semble que la quantification soit interprétée en dehors de la restriction (*Seuls les petits bourgeois, pour la plupart d'entre eux, etc.*). Ce type de NPs reste donc à traiter.

Références bibliographiques

- Amsili, P., Raynal, C. & Roussarie, L. (2002). Stop presupposing the computation of presuppositions: the case of French adjective *seul*. *Workshop on Information Structure in Context*. (86-97). Stuttgart.
- Barwise, J. & Cooper, R. (1981). Generalized Quantifiers and Natural Language. *Linguistics and Philosophy*, 4, 159-219.
- Carlson, G. & Pelletier F. J.(Ed.). (1995). *The Generic Book*. Chicago : Chicago University Press.
- Dobrovie-Sorin, C. & Beyssade, C. (2004). *Définir les indéfinis*. Paris : CNRS Editions.
- Kleiber, G., Laca, B. & Tasmowski, L. (Ed.). (2001). *Typologie des groupes nominaux*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Kleiber, G. (2001). Indéfinis : lecture existentielle et lecture partitive. In G. Kleiber, B. Laca & L. Tasmowski (Ed.), *Typologie des groupes nominaux* (pp. 47-97). Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Milsark, G. (1977). Towards an Explanation of certain Peculiarities in the Existential Construction in English. *Linguistic Analysis*, 3, 1-30.
- Rooth, M. (1985). *Association with focus*. Thèse de doctorat, University of Massachusetts.
- Rooth, M. (1992). A theory of Focus Interpretation. *Natural Language Semantics*, 1(1), 75-116.